

si le gouvernement veut l'éviter, il devrait laisser de côté la photo du ministre, même s'il est bien bel homme.

J'aimerais maintenant passer au poste concernant le Conseil privé. C'est une dépense dont je ne me plaindrai pas.

Le crédit 15b, au titre du Conseil privé, se lit ainsi:

Dépenses de la commission constituée sous le régime de la partie I de la loi sur les enquêtes et chargé de faire enquête sur les accusations de conduite dérogatoire de la part de certains fonctionnaires de l'état relativement aux procédures d'extradition dans le cas de Lucien Rivard...

Je crois que c'est de l'argent bien dépensé et je félicite le gouvernement d'avoir mis en route cette enquête et de l'avoir fait mener à bonne fin.

L'honorable M. Hollett: Quel est le montant du crédit?

L'honorable M. Grosart: \$40,000.

Au titre du secrétaire d'État figure un poste qui peut sembler faire ressortir par contraste les articles extraordinairement insignifiants que nous trouvons en si grandes quantités. En regardant cela, quelqu'un a dit que ce ne peut pas être de l'argent. Voilà qui illustre le point. Il y a un crédit de \$257,000 pourvoyant aux dépenses du comité chargé de limiter les dépenses électorales. C'est un comité qui indiquera au gouvernement et, peut-on supposer, aux candidats aux élections, comment limiter leurs dépenses électorales, et qui dépensera \$257,000 pour établir comment les autres devraient limiter leurs dépenses. Je proposerais simplement qu'on fasse quelque chose dès que l'occasion s'en présentera pour limiter les dépenses du comité chargé d'enquêter sur la limite des dépenses.

Quelqu'un m'a déjà dit qu'une bonne façon de découvrir les meilleurs intendants politiques était d'examiner attentivement les crédits. J'ai trouvé un exemple plutôt intéressant mais je ne nommerai personne. A la page 30 j'ai vu sous les crédits du ministère des Transports, un poste pour le service entre Twillingate et New World Island. Je suis certain que cela intéressera mon collègue de Terre-Neuve. Il s'agit d'un montant de \$19,750. Je trouve que c'est beaucoup pour

une telle chose. Toutefois, à la page 27, je trouve le crédit 20b:—

Construction ou acquisition de bacs et de matériel: Bac entre Twillingate et New World Island, service de Terre-Neuve, \$57,000.

J'ai tout de suite pensé à Bonavista et, à la page 22, sous les crédits du ministère des Travaux publics, je vois: «Bonavista—Réparations des brise-lames—achèvement, \$115,000.

Et immédiatement après: «Bonavista, couettes de lancement et aire d'emmagasinage, \$100,000.»

J'aimerais dire maintes autres choses au sujet des crédits et les examiner très attentivement, vu que j'ai pas mal de notes sous la main.

Je tiens à féliciter le leader du gouvernement au Sénat de nous fournir, comme il le fait depuis environ un an, ces documents fort intéressants—et qui sont uniques à ma connaissance dans notre régime parlementaire. C'est son propre bureau, je crois, qui les prépare. Ils sont de loin les meilleurs résumés que j'ai jamais vus des dépenses de l'État. Bien qu'ils ne renferment pas, naturellement, tous les articles dont j'ai parlé, ils sont des plus utiles et ils donnent une excellente idée des dépenses qu'on nous demande d'étudier et auxquelles nous allons consentir.

Je termine en répétant que je n'hésite pas, présentement, à consentir à l'adoption de ces prévisions budgétaires. Même si elles n'ont pas encore été examinées par notre comité des finances, elles feront en temps opportun l'objet de sa considération, et, à mon avis, nous pouvons être certains que s'il est des articles qui devraient être signalés au Sénat, on les signalera.

Honorables sénateurs, voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant, si ce n'est de remercier mon propre chef de l'occasion que j'ai eue de m'engager dans cet intéressant exercice, dont on m'a chargé; cependant, j'aurais bien aimé qu'il ne me mette pas dans la situation où je suis, celle d'être le dernier de l'équipe à parler, à un moment où personne ne s'intéresse beaucoup à écouter le dernier.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs . . .

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, si le sénateur Connolly parle maintenant, il se trouvera à clore le débat.